

REPUBLIQUE
FRANÇAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

MAIRIE D'ECOMMOY
(SARTHE)
CODE POSTAL : 72220
☎ 02.43.42.10.14

DATE DE
CONVOCATION ET
D'AFFICHAGE

03 Juillet 2020

DATE D'AFFICHAGE DE
LA DELIBERATION

16 Juillet 2020

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

EN EXERCICE 27

PRESENTS 27

VOTANTS 27

OBJET :

II - COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES, COMITES CONSULTATIFS, COMMISSIONS LEGALES ET REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DES DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS

A. Commissions permanentes et comités consultatifs

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal



L'an deux mille vingt

Le Vendredi dix Juillet à vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à Salle Polyvalente en séance publique (public limité) en raison de la situation sanitaire, sous la présidence de Monsieur GOUHIER Sébastien, Maire.

Etaient présents : M. GOUHIER Maire, M. GERAULT, Mme VASSEUR, M. DAVID, Mme BALLESTER, M. CHAUCHET, Mme ABEGG ; M. WEIBEL, M. RICART, M. PERROTIN, M. PINCHAULT, Mme GUERIN, Mme BARBERO, Mme LE DILLY, M. GIRAUD, M. LELIEVRE, Mme JOUBERT, Mme LECLERCQ, Mme PERRIOT-PASQUET, Mme ROQUAIN, M. JOUBERT, Mme TESSIER, M. RAGOT, M. HALILOU, M. MEUNIER, M. FOUCHARD, Mme FIEZ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme VASSEUR Jocelyne a été élue Secrétaire.

II - COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES, COMITES CONSULTATIFS, COMMISSIONS LEGALES ET REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DES DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS

A. Commissions permanentes et comités consultatifs

Suite à l'installation du Conseil Municipal le 03 Juillet 2020, le Conseil Municipal est invité à former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises, soit par l'administration soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Les membres de la commission « Finances, Urbanisme, Développement économique, Commerce » ont été élus lors de cette même réunion du 03 Juillet 2020.

Monsieur le Maire rappelle que dans les Communes de + de 3 500 habitants la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il est proposé de créer cinq autres commissions permanentes et de fixer le nombre de conseillers municipaux, compte tenu de la représentation proportionnelle des 3 listes, comme suit :

- Commission « travaux, voirie, bâtiments, réseaux, éclairage public » - 12 membres (9 + 2 + 1) ;
- Commission « sport, loisirs, associations » - 11 membres (8 + 2 + 1) ;
- Commission « environnement, espaces verts, cimetière, camping » - 15 membres (12 + 2 + 1) ;
- Commission « affaires scolaires, sociales, famille et santé » - 10 membres (7 + 2 + 1) ;
- Commission « pôle culturel et numérique » - 13 membres (10 + 2 + 1).

et de désigner les personnes qui y siégeront. Le Maire est le Président de droit.

Ces commissions seront réunies avec délai de convocation de huit jours et désigneront un vice-président qui présidera la commission si le Maire ou l'adjoint est absent ou empêché.

Par application de l'article L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ou les représentations.

La décision de création de ces commissions et la détermination du nombre de conseillers ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

La désignation des membres a eu lieu sans secret de vote à l'unanimité des votants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer la composition des commissions comme suit :

Commission travaux, voirie, bâtiments, réseaux, éclairage public : M. Claude DAVID, M. Stéphane GERAULT, Mme Jocelyne VASSEUR, Mme Magalie ROQUAIN, Mme Catherine LECLERCQ, M. Alain RICART, M. Patrick PINCHAULT, M. David LELIEVRE, M. Jean-Marie PERROTIN, Mme Jacqueline TESSIER, M. Nicolas HALILOU, M. Daniel FOUCHARD.

Commission sport, loisirs, associations : M. Stéphane GERAULT, M. Claude DAVID, Mme Marie-Christine ABEGG, M. David LELIEVRE, Mme Catherine LECLERCQ, Mme Cristina BARBERO, M. Alain RICART, M. Willy WEIBEL, Mme Jacqueline TESSIER, M. Maxime MEUNIER, Mme Muriel FIEZ.

Commission environnement, espaces verts, cimetière, camping : M. Vincent CHAUCHET, Mme Jocelyne VASSEUR, Mme Anne BALLESTER, Mme Michèle GUERIN, M. Pierre JOUBERT, M. Patrick PINCHAULT, Mme Gaëlle JOUBERT, Mme Sylvie LE DILLY, Mme Cristina BARBERO, M. Alain RICART, M. Jean-Marie PERROTIN, M. David LELIEVRE, M. Serge RAGOT, Mme Jacqueline TESSIER, M. Daniel FOUCHARD.

Commission affaires scolaires, sociales, famille et santé : Mme Marie-Christine ABEGG, M. Stéphane GERAULT, Mme Michèle GUERIN, Mme Cristina BARBERO, M. Vincent GIRAUD, Mme Catherine LECLERCQ, Mme Magalie ROQUAIN, M. Nicolas HALILOU, M. Serge RAGOT, Mme Muriel FIEZ.

Commission pôle culturel et numérique : Mme Anne BALLESTER, M. Stéphane GERAULT, Mme Jocelyne VASSEUR, M. Claude DAVID, M. Vincent CHAUCHET, M. Vincent GIRAUD, Mme Sophie PERRIOT-PASQUET, Mme Cristina BARBERO, Mme Gaëlle JOUBERT, M. Willy WEIBEL, M. Nicolas HALILOU, M. Maxime MEUNIER, Mme Muriel FIEZ.

Les comités consultatifs existants à savoir le Conseil des Sages et le Conseil Municipal Jeunes sont maintenus.

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu la démission de M. WEIBEL Willy en qualité de membre du Conseil des Sages, étant maintenant Conseiller Municipal.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Sébastien GOUHIER